



# Inter' Actions



L'Art'Grrippière - exposition éphémère  
Édition 2025

# Sommaire

2  
Le mot du maire

3  
Conseil municipal

11  
Le dossier

15  
Vie communale

27  
Enfance et jeunesse

30  
Histoire et Patrimoine

32  
Sèvre et Loire News

34  
Autour de chez nous

39  
Le coin détente

43  
Le portrait

Nous vous informons qu'à présent pour tout dépôt d'article, un formulaire est à votre disposition auprès du service communication de la mairie : [communication@mairie-laregrippiere.fr](mailto:communication@mairie-laregrippiere.fr)

## L'AGENDA



### MAI

Du 5 au 28 - Collecte de protections périodiques en mairie

8 - Commémoration du 8 mai

10 - Soirée Fever Disco - Le Schiste

11 - Atelier cueillette - Le rire des fleurs

17 - Temps fort PEDT

22 - Conseil municipal

24 - Lectures animées à la médiathèque

### JUIN

6 - Inauguration du parcours d'orientation

7 - Heure du conte à la médiathèque

Journée Tattoo Flash - Le Schiste

Fête de la musique

13 - Forum des associations

18 - Heure du conte à la médiathèque

19 - Conseil municipal

26 - Chorale école Clément Pellerin

27 - Fête de l'école Clément Pellerin

28 - Fête de l'école Sacré Cœur

### JUILLET

3 - Conseil municipal

5 - Soirée Clubbing - Le Schiste

#### ATTENTION

Pour « Inter'Actions » de juillet-août transmettez vos articles avant le 16 juin 2025 par mail à : [communication@mairie-laregrippiere.fr](mailto:communication@mairie-laregrippiere.fr)

Les articles reçus après cette date ne seront pas publiés. Merci de votre compréhension.

**Mairie** - 11, place de l'Eglise - 44330 LA REGRIPIERE  
Tél. 02.40.33.63.14  
[contact@mairie-laregrippiere.fr](mailto:contact@mairie-laregrippiere.fr)  
[www.mairie-laregrippiere.fr](http://www.mairie-laregrippiere.fr)



Pascal EVIN  
Maire de La Regrippière

## LE MOT DU MAIRE

Le printemps nous apporte ses couleurs et nous l'espérons, de belles journées ensoleillées pour les semaines à venir ; nous en avons besoin ! C'est aussi le moment de faire un point sur les principales orientations prises en conseil municipal lors du vote du budget 2025 pour l'année en cours.

Le deuxième gros dossier de ce mandat va commencer au second semestre avec le début de l'aménagement des rues d'Anjou et des Fontaines, ainsi que la renaturation du Chaiseau. Nous avons continué à provisionner pour cette opération en attribuant 89 000 € qui viennent s'ajouter aux 83 000 € déjà bloqués en 2024 et au paiement du bureau d'études déjà autofinancé. Nous reviendrons régulièrement sur ce dossier et les habitants de cette partie de la commune seront associés aux décisions. Nous ne sommes qu'au début de ce gros projet et des demandes de subventions publiques viendront en leur temps, lorsque nous aurons une connaissance plus précise des montants à prévoir.

Nous avons également validé divers travaux importants de voirie et de bâtiment ; rue de la Chapelle, la cour de l'école publique, le portail du restaurant scolaire et de l'école Clément Pellerin, les travaux dans les cuisines du restaurant scolaire (effectués en février), le remplacement d'une partie de l'éclairage public pour répondre aux normes demandées et faire des économies, le remplacement du chauffe-eau dans les vestiaires du stade de football ...

Après l'installation de jeux pour enfants dans la zone de loisirs près du stade au mois d'avril, des équipements de parcours sportifs vont être installés courant mai. L'aménagement final et les plantations des arbres auront lieu à l'automne.

L'information a déjà été beaucoup commentée. Le conseil municipal a validé l'implantation d'une épicerie connectée qui, nous le pensons, devrait répondre aux besoins des habitants d'une commune de notre taille. Des conseillers municipaux se sont rendus dans deux communes du Maine-et-Loire qui ont opté pour ce commerce d'un genre nouveau et très facile d'utilisation. Ils ont été convaincus. Nous espérons une implantation près de la place Saint Joseph en fin d'année mais nous sommes dépendants du planning de l'entreprise. Un léger aménagement sera à prévoir ainsi que des branchements de réseaux qui ont été intégrés dans le budget de cette année.

Ce ne sont que les principales orientations et tous les travaux de maintenance pour garder notre commune la plus agréable possible seront assurés avec compétences et bienveillance par nos agents communaux.

Cette dernière année de mandat sera encore très active et nous espérons qu'elle répondra à vos attentes.

Beaucoup de belles manifestations sont à venir : les fêtes des écoles et le rendez-vous annuel préparé par le comité des fêtes le 7 juin pour la fête de la musique ainsi qu'un feu d'artifice de plus en plus attendu.

Je vous souhaite un beau printemps et prenons soins les uns des autres.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FÉVRIER 2025

Le vingt-sept février deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Regrippière, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

**Convocation :** 13 février 2025

**Nombre de membres :** en exercice : 18

Présents : 13

Votants : 14

**Présents :** Pascal EVIN, Roger CAILLER, Armelle DURAND, Marie-Edith PETITEAU, Audrey BARON, Michael BAUDRY, Franck BOUCHEREAU, Vincent DUGUÉ, Cécilia FONTENEAU, Clothilde JOLIVET, Bérengère LAMBERT, Cindy PASQUEREAU, Bernard SOURISSEAU

**Excusés :** Michel AMOSSÉ, Cédric CARETTE, Valérie CLÉRO, Jean-Luc GAULTIER, Marie-Annick HERBRETEAU,

**Pouvoir :** Mme Marie-Annick HERBRETEAU a donné pouvoir à Mme Clothilde JOLIVET

Cindy PASQUEREAU est désignée secrétaire de séance.

Y assistait également : Nadège MÉNARD secrétaire.

Le Conseil Municipal valide le compte rendu du 16 janvier 2025, il est donc approuvé.

### PRÉSENTATION DE PROJET POUR LE CIMETIÈRE

M Simon GÉRARD, gérant des pompes funèbres Gérard à Vallet, est venu présenter une proposition de rénovation et d'amélioration du jardin du souvenir.

Pour rappel, la commune n'a pas d'obligation de posséder un jardin du souvenir. Actuellement, celui-ci doit être réaménagé pour permettre une meilleure dispersion des cendres. Les familles dont les cendres sont dispersées seront invitées lors de la modification de celui-ci.

Le coût de ces travaux est estimé à 1 960 €. Il est prévu d'y installer une stèle en ardoise avec la possibilité d'y ajouter des plaques afin de pouvoir y graver le nom des défunts.

Concernant la possibilité de pouvoir inhumer l'urne biodégradable en pleine terre, l'enfouissement de celle-ci peut être assimilée à une dispersion de cendres. Elle n'a pas vocation à donner lieu à une exhumation. Elle doit être réalisée en pleine nature ou dans un jardin du souvenir et doit être distinguée de l'inhumation d'une urne qui pourrait être amenée à être exhumée.

Pour le moment, plusieurs questions se posent sans réponse sur la réalisation de ce projet.

### DÉCLARATIONS DE BIENS SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

Il est donné lecture de déclarations d'intention d'aliéner sur lesquelles la commune a le droit de préemption, à savoir :

#### Déclaration reçue en mairie le 31 janvier 2025 :

-E 2086      21 rue de l'école      968 m<sup>2</sup>  
Appartenant aux conjoints GOURBIL (demandé par Maître JUGAN - MONTFAUCON MONTIGNE)  
Parcelle située en zone Ub

#### Déclaration reçue en mairie le 7 février 2025 :

-E 2401      41 bis rue du Vignoble      767m<sup>2</sup>  
Appartenant à Mme RANNOU et M ROSIER (demandé par Maître PENARD à VALLET) Parcelle située en zone Ub et A

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :  
- **RENONCE** à son droit de préemption sur ces biens.

Le Maire est chargé de transmettre ces déclarations.

## TARIFS CIMETIÈRE

Le Conseil Municipal décide de modifier les tarifs à partir du 1<sup>er</sup> mars 2025 à savoir :

Emplacement caveau :

- 15 ans 160 €
- 30 ans 230 €

Columbarium et cave urne

- 15 ans 310 € renouvellement 162 €
- 30 ans 560 € renouvellement 268 €
- Plaque offerte mais inscription à la charge de la famille pour le columbarium

Jardin du souvenir

- 15 ans 70 €
- 30 ans 120 €

## SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2025

Mme Armelle DURAND et Mme Marie-Edith PETITEAU, adjointes, exposent aux membres du Conseil Municipal les propositions de subventions pour l'année 2025 qui ont été discutées au sein des différentes commissions communales.

Ensemble des subventions à verser pour l'année 2025 :

La Chasse – ACCA SAINT HUBERT	300 €
ARCT FOOT	2 200 €
TONIC FAM	200 €
UNC AFN	100 €
COMITÉ DES FÊTES	2 000 €
YOGA VALLET	100 €
ASCR	500 €
TWIRLING LA CHAUSSAIRE	280 €
REGRIPP ANIM	400 €
RESTAURANT SCOLAIRE	3 000 €
APE	400 €
OGEC	550 €
USEP	140 €
CCAS	2 000 €
RÉSERVES	2 000 €
<b>Total</b>	<b>14 170 €</b>

La MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) a également demandé une subvention qui a été refusée par la commission enfance.

## SUBVENTION ASSOCIATION CROC'LOISIRS 2025

L'association Croc'loisirs gestionnaire du périscolaire, centre de loisirs et accueil jeunes, a présenté son budget prévisionnel 2025.

Il est rappelé la convention de partenariat.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention de fonctionnement de 33 000€
- **INSCRIT** les crédits nécessaires prévus au budget primitif 2025
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire

## PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PRIVÉE DU SACRÉ CŒUR POUR 2025

**Considérant** le contrat d'association signé en 2019 avec l'école privée du Sacré Cœur,

**Au vu** de la liste des élèves fournie par l'école (87 élèves domiciliés sur la commune), **Considérant** le coût de fonctionnement s'élevant à 1 453.23 € pour un élève de maternelle et à 943.43 € pour un élève de primaire pour l'année 2025.

Après avoir pris connaissance de cette proposition et après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** d'allouer un montant de **100 431 €** pour l'année 2025.

Cette somme sera inscrite au budget primitif 2025, à l'article 6558 et payable en quatre fois.

## FOURNITURES SCOLAIRES ET DOTATIONS ÉCOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE POUR 2025

Le Conseil Municipal décide d'allouer aux élèves des écoles primaires, publique et privée de la commune pour 2025 :

- ⇒ 47.00 € **par élève** pour les fournitures scolaires, matériel pédagogique et fonctionnement administratif soit 3 619 € pour l'école publique et 4 089€ pour l'école privée

Par ailleurs, il est attribué à :

- **L'école publique :**

- ⇒ Une dotation de 1 617 € pour le renouvellement des manuels et licences,
- ⇒ Une dotation de 200 € pour une aide personnalisée et jeux éducatifs
- ⇒ Une dotation de 800 € pour la BCD

- L'école privée :

⇒ Une dotation au prorata du nombre d'élèves, soit 1 827 € pour le renouvellement des manuels et dictionnaires.

La somme nécessaire sera inscrite au budget primitif 2025 à :

- l'article 6067 pour l'école publique pour 3 619 € + 2 617 € = **6 236 €**
- l'article 6574 pour l'école privée pour 4 089 € + 1 827 € = **5 916 €**

### **SORTIES ÉDUCATIVES POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE POUR 2025**

Le Conseil Municipal décide d'allouer aux élèves des écoles primaires, publique et privée pour 2025, au titre des sorties éducatives :

⇒ **21 € par élève pour les maternelles et primaires**

La somme nécessaire sera inscrite au budget primitif 2025 à :

- l'article 6188 pour l'école publique pour **1 617 €**
- l'article 6574 pour l'école privée pour **1 827 €**

### **MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT DES RUES D'ANJOU ET DES FONTAINES ET REVALORISATION D'UN RUISSEAU**

Suite à l'étude réalisée par Atélia, il a été décidé lors du conseil municipal du 12 septembre 2024 de lancer une consultation pour maîtrise d'œuvre.

Cinq bureaux d'études ont été sélectionnés et auditionnés le 24 janvier 2025, en présence des services de la Communauté de Communes Sèvre et Loire : CDC conseils à Machecoul, Faar Paysage à Nantes, Guillaume Sevin Paysage à Nantes, OCE à Challans et Urbatterra à Angers.

Au vu de la présentation de ces cinq bureaux, la commission d'appel d'offre après réflexion a décidé de retenir Faar paysage accompagné de la SARL 2LM.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- De retenir le bureau Faar paysage
- D'autoriser M le Maire à signer les pièces nécessaires

### **RETRAIT DE DÉLÉGATION**

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** l'arrêté du Maire en date du 29 janvier 2025 portant retrait de délégation,

**Suite** au retrait le 29 janvier 2025 par Monsieur le Maire de la délégation consentie à M Jean-Luc GAULTIER, Adjoint au Maire par délibération du 27 janvier 2022 dans les domaines de la voirie, l'urbanisme, l'assainissement, les réseaux, le développement durable et la digitalisation, le conseil municipal est informé des dispositions de l'article L 2122-18 du code général des collectivités territoriales qui précisent : « lorsque le Maire a retiré les délégations qu'il avait données à un Adjoint, le conseil municipal doit se prononcer sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions. ».

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur le maintien ou non de Monsieur Jean-Luc GAULTIER dans ses fonctions d'Adjoint au Maire.

**Vu** l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à 13 pour et une abstention :

- de ne pas maintenir Monsieur Jean-Luc GAULTIER dans ses fonctions d'Adjoint au Maire.

### **DÉTERMINATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINT**

M. le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal.

En vertu de l'article L 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'Adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 5 Adjoints.

Suite au retrait de Monsieur Jean-Luc GAULTIER du poste de 3<sup>ème</sup> Adjoint, il est proposé de porter à 3 le nombre de postes d'adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** la détermination à 3 postes le nombre d'Adjoints au Maire.

M Jean-Luc GAULTIER reste conseiller municipal.

## INDEMNITÉS DE FONCTION DE CONSEILLER MUNICIPAL TITULIRE DE DÉLÉGATION

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** les délibérations du Conseil Municipal en date 15 juin 2020 fixant les indemnités de fonctions du Maire et des Adjointes,

**Vu** le budget communal,

**Considérant que** les assemblées délibérantes sont tenues de fixer les indemnités de fonctions dans la limite des taux maxima prévus par la loi pour chaque catégorie d'élus,

Monsieur le Maire précise qu'en application des dispositions de l'article L 2123-24-1 du code général des collectivités territoriales alinéa III, les Conseillers Municipaux auxquels Monsieur le Maire délègue une partie de ses fonctions peuvent percevoir une indemnité de fonction spécifique, laquelle doit toutefois rester dans le cadre de l'enveloppe budgétaire consacrée au Maire et aux Adjointes ayant reçu délégation. En aucun cas l'indemnité versée à un Conseiller Municipal ne peut dépasser l'indemnité maximale susceptible d'être allouée au Maire de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à 12 pour et 2 abstentions :

- **d'allouer**, avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2025 une indemnité de fonction aux conseillers municipaux délégués suivants :

- M. Bernard SOURISSEAU conseiller municipal délégué à la voirie, à l'urbanisme et aux réseaux par arrêté municipal en date du 30 janvier 2025.

- M. Franck BOUCHEREAU conseiller municipal délégué à la voirie, à l'urbanisme et aux réseaux par arrêté municipal en date du 30 janvier 2025

Et ce au taux de 6 % de l'indice brut terminal de la fonction publique (soit 4 110.52 € à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour l'indice brut mensuel) soit un montant annuel de 2 959.58 € par conseiller. Cette indemnité sera versée mensuellement.

## DIVERS

### BAS DU BOURG – LUC TERRIEN

Suite à l'expropriation des terrains appartenant à M Luc TERRIEN, M le Maire lui laisse jusqu'au 15 avril 2025 pour qu'il débarrasse les terrains. Si le délai imparti n'est pas respecté, la commune missionnera une entreprise pour désencombrer aux frais de M TERRIEN.

## FOND DE CONCOURS

La commune va obtenir 100 000 € pour la construction de la périscolaire par la communauté de communes Sèvre et Loire.

## PARCOURS D'ORIENTATION

Il est proposé d'organiser une inauguration du parcours d'orientation installé sur la commune au mois de mai.

## DISTRIBUTEUR DE BAGUETTES

La boulangerie de La Chaussaire ne remplira plus le distributeur à baguettes à partir du 1<sup>er</sup> mars. La commune est à la recherche d'un nouveau boulanger pour alimenter celui-ci.

## PASSAGE REGION PAYS DE LA LOIRE TOUR 2025

Une course cycliste a lieu le 9 avril prochain. Il y a besoin de signaleurs.

## PEDT

Un retour positif a été fait sur les échanges qui ont eu lieu le 14 janvier entre les intervenants et les élèves de CM des deux écoles.

Pour terminer l'année scolaire et toujours dans la continuité du thème de la mixité des genres, un film sera projeté début juillet à tous les élèves en fonction de leur âge.

## CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Les enfants ont réfléchi et donné des idées pour l'animation de jeux parents enfants du 17 mai de 14h à 17h sur le site de la périscolaire.

## LAEP (LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS)

Le LAEP fête son premier anniversaire la première semaine de mars. Diverses animations sont proposées.

## TRAVAUX RESTAURANT SCOLAIRE

Les travaux se sont bien déroulés. L'association a pu récupérer les locaux au retour des vacances scolaires.

## COUR DE LA PÉRISCOLAIRE

Les travaux sont toujours en cours. Il reste l'installation de la rambarde pour l'escalier à côté du toboggan et la mise en place des ranges vélos. Des barrières en bois sont prévues autour des parterres de fleurs.

## PARC DE LOISIRS AUX DOUVES

Les structures seront installées fin mars. L'aménagement paysager sera réalisé courant septembre.

---

## CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2025

---

Le vingt-sept mars deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Regrippière, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

**Convocation :** 21 mars 2025

**Nombre de membres :** en exercice : 18

Présents : 13

Votants : 14

**Présents :** Pascal EVIN, Roger CAILLER, Armelle DURAND, Marie-Edith PETITEAU, Audrey BARON, Michael BAUDRY, Franck BOUCHEREAU, Cécilia FONTENEAU, Marie-Annick HERBRETEAU, Clotilde JOLIVET, Bérengère LAMBERT, Cindy PASQUEREAU, , Bernard SOURISSEAU,

**Excusés :** Michel AMOSSE, Cédric CARETTE, Valérie CLERO, Vincent DUGUE, Jean-Luc GAULTIER

**Pouvoir :** M Vincent DUGUE a donné pouvoir à Audrey BARON

Marie-Annick HERBRETEAU est désignée secrétaire de séance.

Y assistaient également : Nadège MENARD, Hugo BENOIT secrétaires.

Le Conseil Municipal valide le compte rendu du 27 février 2025, il est donc approuvé.

---

### DÉCLARATION DE BIENS SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

---

Il est donné lecture de déclarations d'intention d'aliéner sur lesquelles la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 7 mars 2025 :

- C 974 22 rue de l'Ouche Renard 410 m<sup>2</sup>  
Appartenant à Monsieur JAMBU et Madame ROCHER  
(demandé par Maître PENARD Cyrille - VALLET)  
Parcelle située en zone 1AUb

Déclaration reçue en mairie le 19 mars 2025 :

- E 2124 34 rue des Fontaines 237 m<sup>2</sup>  
Appartenant à Mme MESNARD Hélène (demandé par Maître CAILLEAUD Philippe - MONTAIGU-VENDEE)  
Parcelle située en zone UA

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :  
- **RENONCE** à son droit de préemption sur ces biens.

Le Maire est chargé de transmettre ces déclarations.

---

### SUBVENTIONS ECOLES / MANUELS / LICENCES

---

Lors du Conseil municipal du 27 février 2025, une décision d'attribution de subventions avait été adoptée en faveur des élèves des écoles primaires, publique et privée de la commune pour 2025.

Cette subvention comprenait notamment l'octroi de 1617 euros à l'école publique pour le renouvellement des licences de manuels scolaires ainsi que l'octroi de 1827 euros à l'école privée, toujours pour le renouvellement de manuels scolaires et de dictionnaires.

Suite à une modification, le Conseil municipal ;

- **MODIFIE** la somme attribuée à l'école publique de 1617 euros pour **800 euros**

- **MODIFIE** la somme attribuée à l'école privée de 1827 euros pour **904 euros**.

---

### EPICERIE API

---

A l'issue de la visite de certains élus le 14 mars dernier de l'épicerie modulaire API à La Romagne et à Vezin, il a été proposé aux élus de valider le projet d'installation de cette épicerie à travers l'appel à manifestation d'intérêt dans lequel API propose une installation sur vingt ans pour une redevance annuelle de 600 euros.

Un terrassement de 271 m<sup>2</sup> ainsi que divers aménagements sont prévus, le tout pour une somme allant de 15 000 à 20 000 euros. Des possibilités de subventions sont à envisager avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). L'emplacement aux alentours de la place St Joseph reste à déterminer. En fonction du planning de la Société API, celle-ci ne devrait pas voir le jour avant le mois de Novembre ou Décembre prochain.

Après avoir pris connaissance de cet appel à manifestation d'intérêt, le Conseil municipal :

⇒ **APPROUVE** l'appel à manifestation d'intérêt formulé par la société API à 13 votes pour et 1 abstention.

### APPROBATION COMPTE DE GESTION PAR M LOYER, RECEVEUR DU TRESOR POUR LE BUDGET COMMUNAL GENERAL 2024

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion, dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le Conseil Municipal :

- **Statuant** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

- **Statuant** sur l'exécution du budget de l'exercice 2024, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

- **Statuant** sur la comptabilité des valeurs inactives : **Déclare** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2024 - COMMUNE - BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M Roger CAILLER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par M Pascal EVIN, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 064 952,73	D	1 203 656,49
	Section d'investissement	B	1 448 093,70	H	728 117,82
		-		-	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	165 914,00
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	319 684,76
		-		-	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		=A+B+C+D	2 513 046,43	=G+H+I+J	2 409 373,07
		-		-	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	181 844,07	L	646 874,04
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	181 844,07	=K+L	646 874,04
		-		-	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	1 064 952,73	=D+I+K	1 369 570,49
	Section d'investissement	=B+D+F	1 629 937,77	=H+J+L	1 686 676,62
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	2 694 890,50	=G+H+I+J+K+L	3 056 247,11

Le Conseil Municipal,

**à l'unanimité, et sans la présence du Maire au vote,** constate pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indicatifs du compte de gestion, relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes :

Il reconnaît la sincérité des restes à réaliser ci-joint à la présente délibération.

Il arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

### AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024 DU BUDGET PRINCIPAL ET RESTES A REALISER

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M Pascal EVIN,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024, le 27 Mars 2025, ce jour, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement du budget principal de l'exercice 2024.

Constatant que le compte administratif présente : **un excédent de fonctionnement de 304 617.76 €**

**DECIDE L'AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT COMME SUIT :**

- Affectation en réserves compte 1068 Section Investissement pour **136 617.76 €**

- Report au budget primitif 2023 compte 002 Section Fonctionnement pour **168 600 €**

Le déficit d'investissement au 31.12.2024 est de **408 291.12 €**. Il est reporté au Budget Primitif 2025 au **compte 1068 en Investissement « Déficit antérieur reporté »** pour ladite somme.

En ce qui concerne les restes à réaliser, les montants annexés à la présente seront repris au Budget Primitif 2025.

## BUDGET PRIMITIF 2025

Après avoir voté le compte de gestion, de M le Receveur, le compte administratif 2024 en séance du 27 Mars, ce jour, et affecté les résultats, Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2025, préparé avec la Commission des Finances, à savoir :

**FONCTIONNEMENT :** DEPENSES : 1 247 339.46 €  
RECETTES : 1 247 339.46 €

**INVESTISSEMENT :** DEPENSES 1 262 647.47 €  
RECETTES 1 262 647.47 €

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du détail du fonctionnement et des investissements proposés :

**VOTE à l'unanimité le Budget Primitif 2025, tel qu'il est présenté.**

## VOTE DES TAUX DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE POUR L'EXERCICE 2025

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code Général des Impôts et notamment les articles suivants :

- 1379, 1407 et suivants relatifs aux impositions directes locales,
- 1639 A et 1636 B sexies et suivants relatifs au vote des taux,

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **de maintenir** les taux d'imposition en 2025 par rapport à 2024 et de les fixer à :

	Taux 2024
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	40.66 %
Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties	42.97 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	22.84 %

- **d'autoriser** M le Maire à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et le charge de notifier cette décision aux services préfectoraux.

## DIVERS

### ENR

Le projet d'ombrière au stade de foot est étudié. Une rencontre décisive doit avoir lieu avec la société « Enrik » au début du mois d'avril pour peut-être entériner le projet.

### CAMERA DE CHASSE

Une caméra de chasse va être installée prochainement sur le parking des Douves dans le but notoire de lutter contre les dépôts sauvages.

### CIRQUE

Après consultation, l'équipe municipale a rendu un avis plutôt défavorable quant à l'installation de la troupe du Cirque de France, l'espace loisirs étant occupé par l'utilisation des jeux pour enfants.

### BIBLIOTHEQUE

Concernant ses horaires, la bibliothèque sera désormais fermée le mercredi après-midi et ouverte le mercredi matin, samedi, dimanche de 10h à 12h. La possibilité d'animations le vendredi soir de 16h à 18h a été évoquée et sera étudiée.

### STGS

Selon eux, l'eau colorée ne relève pas de leur fait mais bel et bien de l'usine de traitement de Basse-Goulaine. La situation reste à surveiller étant donné que tout le sud Loire est concerné.

### CONVENTION PEDESTRE

Les conventions doivent être renouvelées dans les dix-huit prochains mois. Quatre-vingt-onze parcelles sont concernées pour vingt-neuf propriétaires. A noter que la règle du recul de traitement ne s'applique plus et que ces conventions sont ouvertes aux cyclomoteurs et passages équestres.

### PLUi

La signature est prévue pour le début de l'année 2026.

### EXPO L'ART'GRIPPIERE

Le vernissage est prévu à partir de 12h le samedi 29 mars.

### PAYS DE LA LOIRE TOUR

Un arrêté relatif à la circulation doit être distribué dans les boîtes aux lettres.

## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DU MERCREDI 26 FÉVRIER

Présents : Duchêne Paul, Leleu Gabin, Loiret Esteban, Moskovitz Adèle, Riand Fustemberg Eden, Ripoche Lyia, Rondeau Clara, Roy Léon David, Hauray Cyril (coordinateur enfance jeunesse), Lambert Bérengère (conseillère municipale).

Absents excusés : Audigane Léa, Bolteau Noëlyne, Chauvat Adèle, Daniel Hassini Malia, Evin Pascal (Maire) Petiteau Marie-Edith (adjointe Enfance-Jeunesse).



Au programme : carnaval du 22 mars, point sur les travaux de la cour, journée des familles le 17 mai, échéancier.

### Information sur le Carnaval du 22 mars :

Avis à la population !

En mars, le carnaval géant de La Regrippière arrive à grands pas !

Un carnaval très animé cette année, ainsi nous vous proposons un petit défi des couleurs :

Porter du bleu le lundi 17, du jaune le mardi 18, un maximum de couleurs le mercredi 19, du rose le jeudi 20, du vert le vendredi 21.

Les jeunes peuvent, dès à présent, relayer l'information auprès de leurs camarades de classe et familles.



### Travaux de la cour :

Le CME a reçu un devis concernant les travaux de la cour, le montant étant plus élevé que prévu, la prospection continue en attendant le vote du budget par le conseil municipal.

### Journée des familles samedi 17 mai :

Une journée des familles sera organisée conjointement entre le comité de pilotage du projet éducatif de territoire (PEDT) et le CME le samedi 17 mai au pôle enfance.

Les jeunes ont réfléchi par groupes à des animations possibles pour cette journée. Les idées ont fusé, voici une liste non définitive mais très fournie de ce qui en est ressorti en vrac : pêche à la ligne, jeux de société, tatouages, maquillages, cadres photos, ateliers bracelets, dessins, scrabble, pétanque, jeux en bois, palets, jeux d'adresse ou/et de lancer, jeux de dés, jeux d'échecs, batailles de nerfs, concours de chant, jeux vidéo, jeux sportifs, atelier plantation.

Maintenant, le comité de pilotage du PEDT pourra piocher dans les propositions faites, y ajouter sa petite touche et réfléchir à l'organisation.

### Echéancier :

Mercredi 23 avril de 14h à 15h - salle du conseil : prochaine réunion du CME

Jeudi 8 mai : armistice de 1945

Samedi 17 mai : journée des familles

Mercredi 21 mai : réunion du CME

Mercredi 2 juillet : pique-nique, animation et réunion CME

---

## LE MUSCADET A LA REGRIPIERE

---

### La production du Muscadet : un vin blanc typique du Pays Nantais

Le Muscadet est un vin blanc sec produit dans la région viticole du Pays Nantais, à l'extrême ouest de la vallée de la Loire, autour de la ville de Nantes. Il est élaboré exclusivement à partir d'un cépage unique : le *Melon de Bourgogne*, qui s'est parfaitement adapté au climat océanique et aux sols variés (schistes, granites, gneiss) de cette région.



### Une appellation riche et diversifiée

Le Muscadet se décline en plusieurs appellations, dont les principales sont :

- **Muscadet Sèvre-et-Maine** : la plus réputée, représentant environ 75 % de la production.
- **Muscadet Coteaux de la Loire**
- **Muscadet Côtes de Grandlieu**

Certaines cuvées portent la mention « sur lie », ce qui signifie que le vin a été élevé sur ses lies (dépôts de levures mortes) pendant plusieurs mois. Ce procédé confère au Muscadet davantage de complexité, de fraîcheur et une légère effervescence naturelle.

### Un savoir-faire traditionnel

La production du Muscadet suit des étapes classiques de vinification en blanc, avec une attention particulière portée à la fermentation et à l'élevage. La récolte se fait généralement à la machine, mais certaines parcelles de haute qualité sont vendangées à la main. Après pressurage, le jus fermente lentement à basse température, souvent dans des cuves souterraines en béton ou en inox.

L'élevage sur lies, emblématique du Muscadet, dure généralement jusqu'au printemps suivant la récolte, voire plus longtemps pour certaines cuvées. Ce processus protège le vin de l'oxydation et lui apporte une texture soyeuse.

### Un vin frais et iodé

Le Muscadet est reconnu pour sa fraîcheur, sa minéralité et ses arômes discrets d'agrumes, de pomme verte et parfois de fleurs blanches. Il accompagne idéalement les fruits de mer, les poissons et la cuisine légère.

Avec un renouveau dans les pratiques viticoles et une attention croissante portée à la qualité, le Muscadet regagne aujourd'hui ses lettres de noblesse et séduit un public de plus en plus large.

### Les marchés du Muscadet : entre tradition locale et conquête de l'export

Le Muscadet, vin blanc emblématique du Pays Nantais, connaît depuis quelques années une nouvelle dynamique sur ses marchés, portée par un renouveau de l'image du vin et des pratiques de production plus qualitatives.



Photo : Le journal des femmes

### Un marché historiquement local

Pendant longtemps, la majeure partie de la production de Muscadet était consommée localement, notamment dans l'ouest de la France. À Nantes et sur la côte atlantique, il reste le compagnon incontournable des huîtres, des moules et autres produits de la mer. Les marchés régionaux (restauration, cavistes, grande distribution) continuent d'absorber une part importante des volumes, notamment pour les cuvées jeunes, fraîches et accessibles.

### Un développement à l'international

Le marché à l'export représente désormais un enjeu stratégique. Le Muscadet est de plus en plus présent sur les marchés étrangers, notamment :

- **Au Royaume-Uni**, traditionnel amateur de vins blancs secs.
- **Aux États-Unis**, où la demande pour des vins frais, peu alcoolisés et digestes est en croissance.

**Au Japon, en Corée du Sud et en Scandinavie**, où le Muscadet trouve sa place dans des cuisines légères et maritimes.

Les efforts de communication, la participation à des salons professionnels (comme Wine Paris ou Prowein à Düsseldorf en Allemagne), et le travail en commun des vignerons à travers des syndicats et des interprofessions jouent un rôle essentiel dans cette conquête de nouveaux marchés.

### Un avenir prometteur

Avec une montée en gamme progressive, une meilleure reconnaissance des terroirs, et une adaptation aux nouvelles attentes des consommateurs (bio, nature, étiquettes modernes), le Muscadet retrouve aujourd'hui un souffle nouveau. Il s'ouvre à des marchés plus diversifiés, tout en conservant son ancrage local fort.



Photo : degustationsdevins.com

### Une image en évolution

Le Muscadet a souffert d'une image de vin bon marché destiné à une consommation rapide dans les années 1990-2000, liée à une production de masse. Aujourd'hui, les vignerons investissent dans la qualité, la mise en valeur des terroirs (avec des "crus communaux" comme Gorges, Clisson, ou Le Pallet) et des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Cela a permis de repositionner le Muscadet comme un vin fin, apte à la garde et à une gastronomie plus élaborée.

Porté par une nouvelle génération de vignerons passionnés, le Muscadet connaît aujourd'hui un vrai renouveau. Les efforts de qualité, la mise en valeur des **crus communaux** et des **terroirs spécifiques**, ainsi qu'un travail plus soigné en cave comme à la vigne, redonnent au Muscadet ses lettres de noblesse.

Il est désormais reconnu comme un vin blanc fin, minéral, capable de vieillir, et parfaitement adapté à une gastronomie moderne, fraîche et iodée. L'image du Muscadet devient ainsi celle d'un vin authentique, accessible, mais complexe, qui séduit autant les amateurs éclairés que les nouvelles générations de consommateurs.

### Le Muscadet et La Regrippière

La Regrippière est une commune viticole depuis très longtemps. Le cadastre Napoléonien montre une surface en vigne conséquente notamment sur les côteaux de la Sanguèze, La Gravoire, la Ragotière, Beausite et les quatre châteaux. Depuis les années 90, les surfaces plantées en vigne ont diminué mais ce sont recentrées sur les meilleurs terroirs. Une des forces des vignerons de La Regrippière est la diversité des cépages. Amorçées dans les années 80, elle a permis de répondre avec une offre plus variée aux consommateurs. Aujourd'hui, les domaines viticoles travaillent leurs débouchés en direct plutôt que de passer par des négociants. Une grande partie des vins est ainsi vendus par les vignerons que ce soit en local, en France ou à l'export.



## Le grand prix Clémence Lefevre

Deux hommes, amis de longue date... Un vigneron et un homme de lettres... Il y a 32 ans... Des rencontres fréquentes, en toute amitié pour échanger des idées, trinquer aussi avec le Muscadet de leur vignoble lorousain.

Une de leurs réflexions ? " Mais où est la place des femmes ? Elles sont femmes de vigneron, vigneronnes, oenologues, sommelières... Comment les mettre en valeur au niveau de la dégustation, leur donner plus de place ?"

C'est ainsi que Marcel Jussiaume et Bernard Ripoche ont créé le Grand Prix Clémence Lefevre, du nom de la restauratrice des bords de Loire, créatrice de la sauce au beurre blanc qui accompagne si bien les poissons de la région.

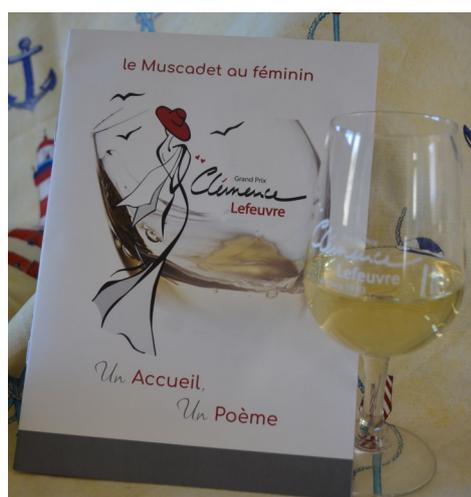
Depuis, tous les ans, trois jurys de femmes se succèdent.

Le premier, ouvert à toutes, opère une sélection parmi la totalité des bouteilles de Muscadet présentées.

Le jury intermédiaire, formé par des femmes plus averties (vigneronnes, professionnelles de la dégustation ou expérimentées) va ressortir onze bouteilles de la première sélection.

Puis vient l'ultime étape du super jury. Il réunit cinq femmes, triées sur le volet, dans un lieu tout spécialement choisi par le comité du grand prix. Il offre par sa situation stratégique l'occasion d'une véritable promotion du Muscadet. Après délibération, il ne restera que quatre bouteilles au final : le lauréat et ses trois "demoiselles".

S'offre alors une belle année pour ces quatre vigneronnes durant laquelle ils vont vivre et faire vivre à leur Muscadet primé les rendez-vous annuels du Grand Prix Clémence Lefevre : la Sainte Clémence, la foire du pays nantais à Vallet, les Gourmandises au Bouffay à Nantes, des évènements de l'ordre des chevaliers Bretons, la balade de Clémence et d'autres évènements suivant l'actualité, puis, enfin, la remise de la saucière en souvenir de cette année mémorable.



D'autre part, depuis presque vingt ans, une belle collaboration est née. Les élèves de seconde année de l'école de graphisme AGR de Nantes concourent pour le visuel de l'étiquette. Un jury féminin sélectionne à l'école cinq visuels qui sont ensuite proposés aux réseaux sociaux pour un vote du public. Chaque année un thème est imposé et motive le talent de ces jeunes élèves.

Le Grand Prix Clémence Lefevre, concours reconnu, présidé par Anne Luneau, perdure depuis plus de trente deux ans en mettant en valeur le talent de dégustatrice des femmes et le travail des vigneronnes du pays nantais.

## Les Crus du Muscadet

Au début des années 2000, des vignerons se sont réunis autour d'un projet. Faire reconnaître leur savoir faire et faire du Muscadet un vin reconnu pour sa qualité exceptionnelle. En effet, depuis longtemps les vignerons vinifiaient dans leur cave une cuvée atypique, issu des meilleurs terroirs. Mais pas de démarches collectives permettant de le faire reconnaître au-delà de nos frontières.

L'idée a donc été de faire émerger des crus sur chaque terroir spécifique au Muscadet. Pour aboutir à une véritable appellation, commence un long processus avec une démarche officielle auprès de l'INAO. Fort du travail collectif réalisé par les vignerons, des experts viennent sur le terrain vérifier la qualité du terroir et des crus. Des commissions valide l'existence d'un terroir puis détermine les parcelles aptes à produire du cru. On répertorie désormais 10 crus dans le Muscadet : Vallet, Gorges, Clisson, Château Thébaud, Monnières St Fiacre, Mouzillon, Tillières, Le Pallet, Goulaine, La Haie Fouassière et Champtoceaux.

Ces démarches ont permis aux vignerons de se regrouper et d'échanger sur leurs pratiques afin de tirer vers le haut le Muscadet. Aujourd'hui, les journalistes et la presse du monde du vin sont très élogieux sur tous ces crus.

« Avec ses crus communaux, le Muscadet rivalise désormais avec les grands vins »

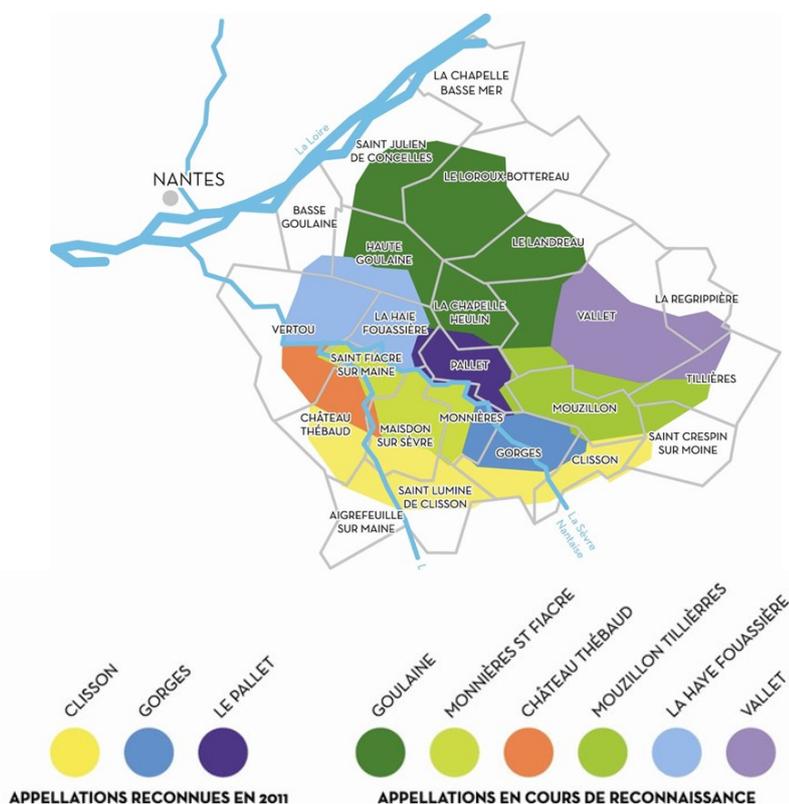
Par La rédaction de la revue des vins de France

## La Regrippière et le Cru Vallet

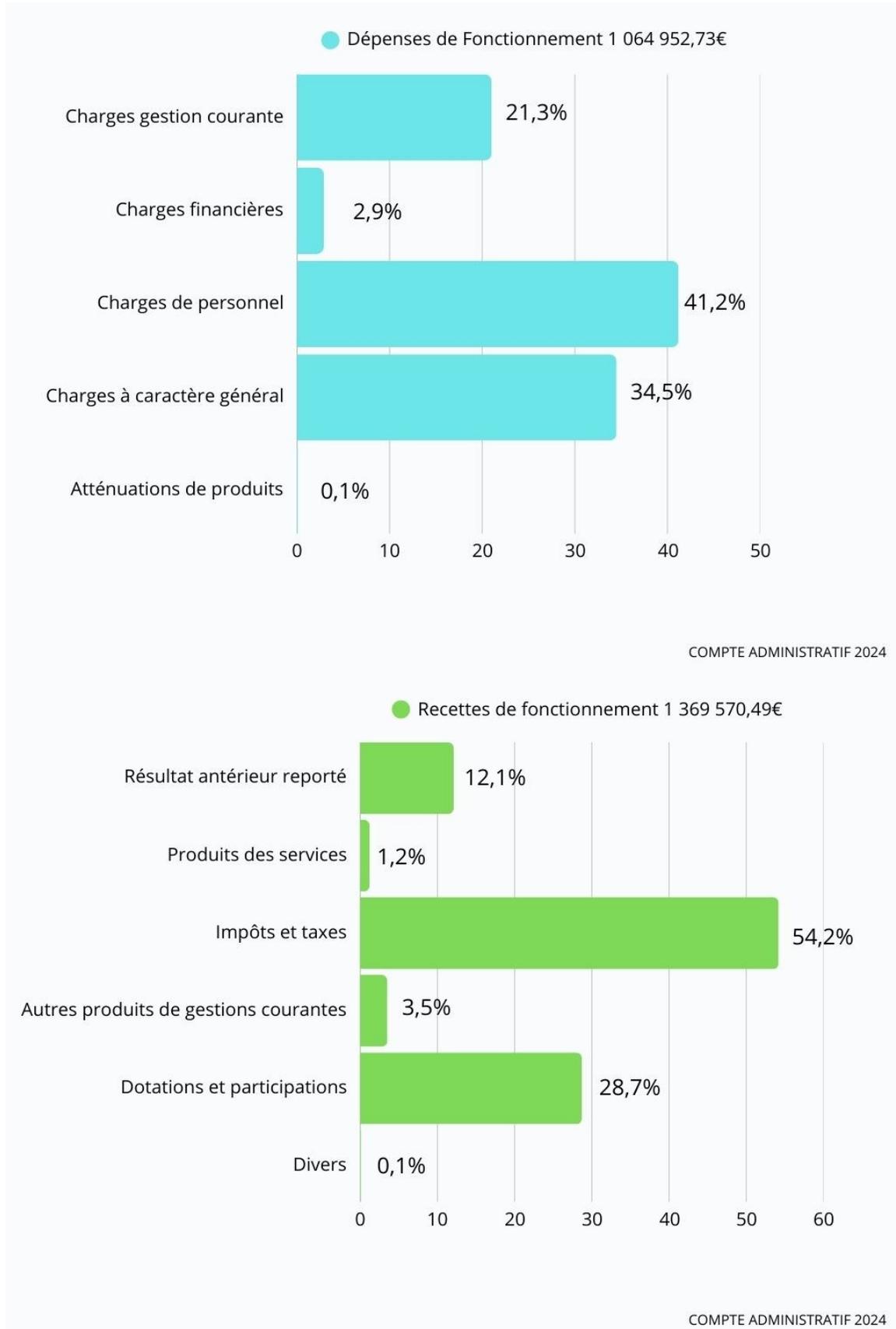
La commune de La Regrippière est similaire à Vallet au niveau des terroirs de Schistes. On retrouve donc une grande partie des parcelles aptes pour produire du cru Vallet. Toutes les parcelles situées sur les milieux de coteaux avec une épaisseur de sol de 30 à 40 cm et l'on voit apparaître à certains endroits la roche mère. D'ailleurs, on parle de carrière de schistes et beaucoup des bâtiments anciens ont été construits avec cette pierre.

Aujourd'hui, la plupart des vignerons produisent du cru : Domaine des Tilleuls, Pierre Sécher, Thierry Hallereau et les Frères Couillaud.

C'est un vin de gastronomie avec des aptitudes de garde exceptionnelles. En effet, pour le produire, les vignerons font un élevage prolongé de plus de 24 mois qui donne de la rondeur et de la richesse tout en gardant sa minéralité.



**PRÉSENTATION COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

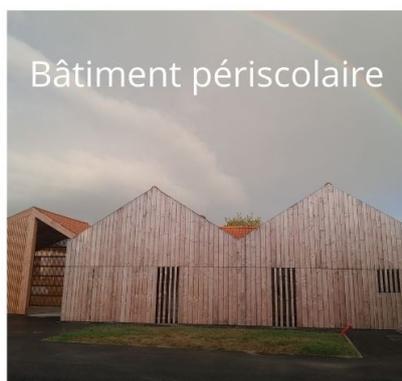




## DÉPENSES

**1 448 093,70 €**

**Emprunts et dettes assimilés**  
85 564,27€



**Divers matériels**  
4 331,76 €

**Terrain**  
18 000,06 €

**Travaux de voirie**  
72 300,30 €

**Bâtiments**  
1 231 537,96 €

**École**  
1 590,85 €

**Mairie**  
2 655,79 €

**Matériel Périscolaire**  
15 012,71 €

**Documents urbanisme et études**  
33 300€



## RECETTES 1 039 802,58 €

**Report de résultat**  
319 684,76 €

**Don**  
81 490,12 €

**Opération d'ordre**  
3 418,53 €

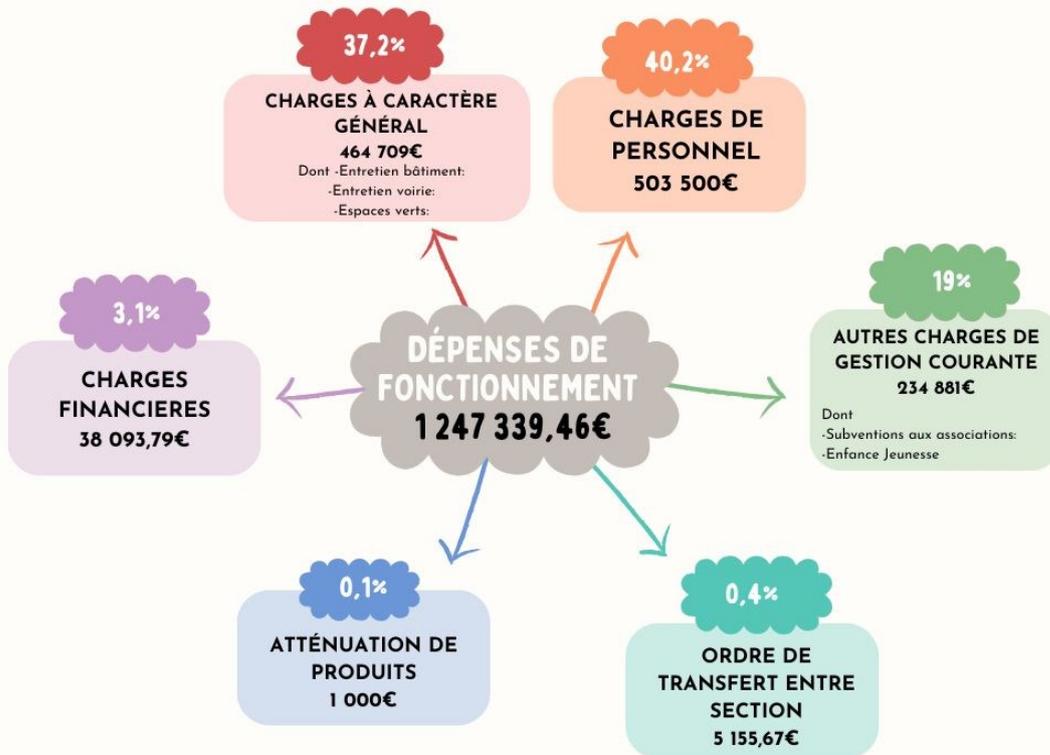
**Taxe d'urbanisme**  
5 719,12 €

**Report excédent de fonctionnement**  
233 272,72 €

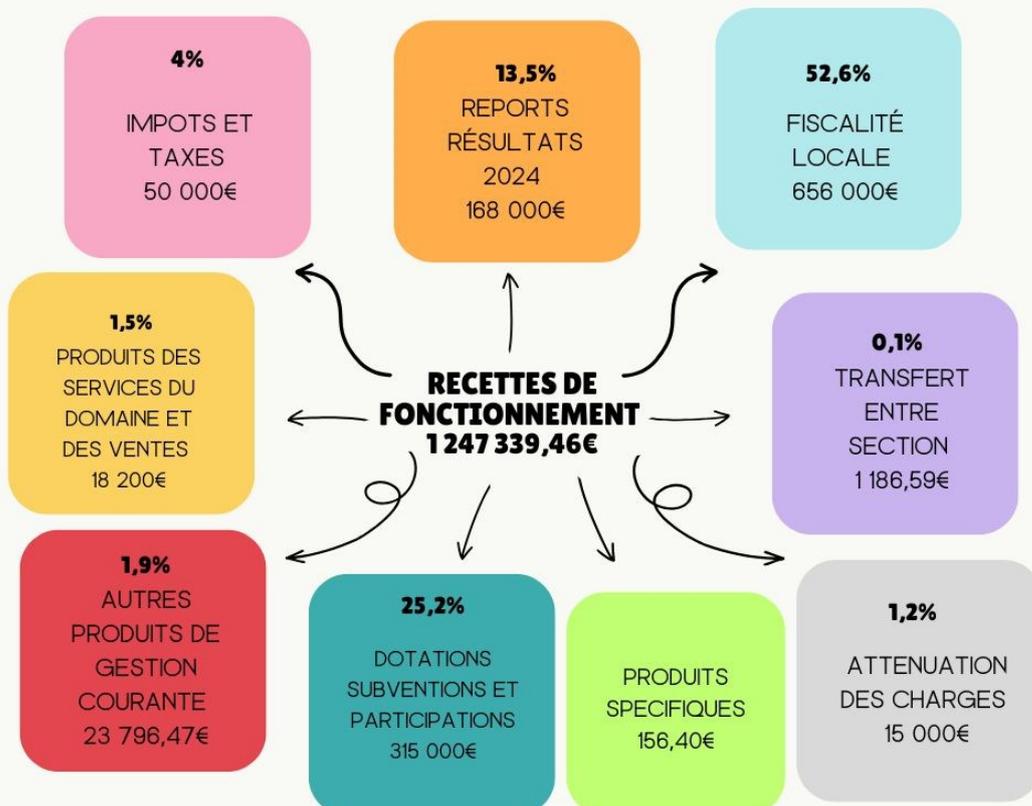
**Récupération TVA sur travaux**  
107 336,51 €

**Subvention**  
288 880,82 €

# PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

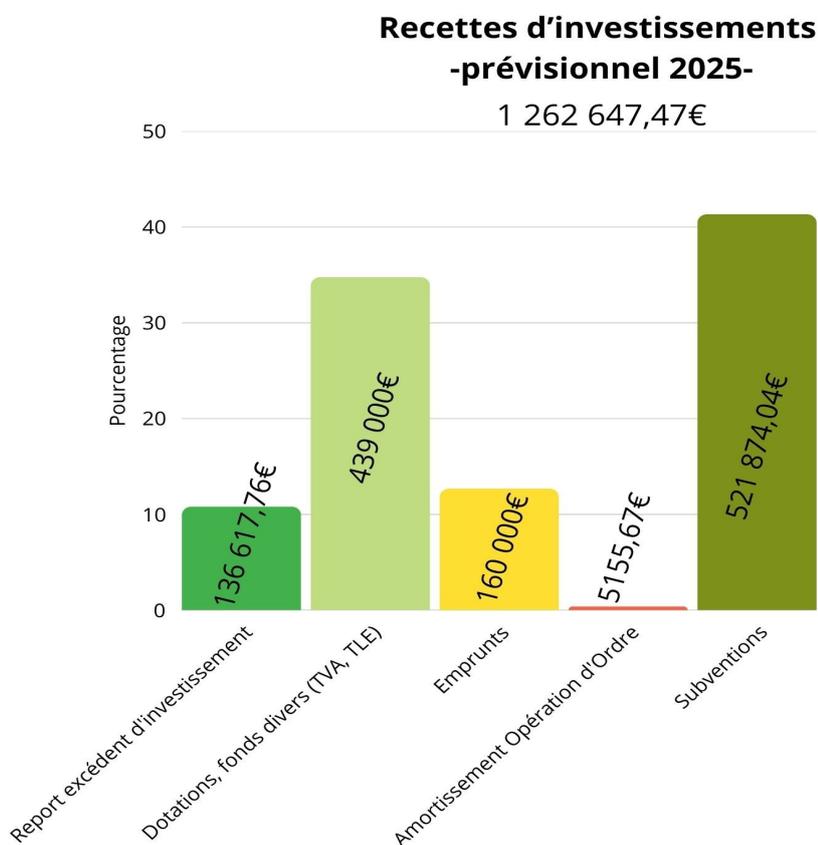
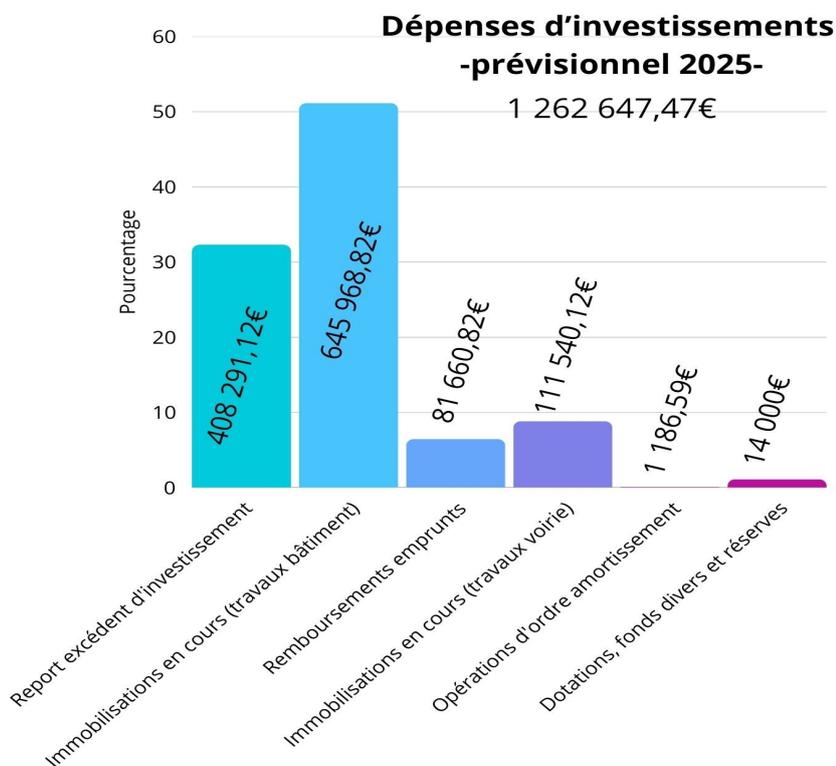


PREVISIONNEL 2025



PREVISIONNEL 2025

# PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2025



---

## COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

---



Jean-Marc JOUNIER, Maire de Mouzillon,  
Jérôme MARCHAIS, Maire de Vallet,  
et Pascal EVIN, Maire de La Regrippière  
ont le plaisir de vous convier

à la cérémonie de commémoration du 8 mai :  
le jeudi 8 mai 2025

### Déroulé

9h : RDV au cimetière de la Regrippière

10h : RDV au cimetière de Vallet

11h : RDV au cimetière de Mouzillon en présence des maires des  
trois communes et de l'ensemble des porte-drapeaux.



---

## JEUX EN FAMILLE

---

Samedi 17 mai de 14h30 à 18h30  
Périscolaire

Le comité de pilotage du projet éducatif de territoire  
et le conseil municipal des enfants proposent un  
après-midi « jeux en famille ».

Nombreuses animations :

♦ de 14h30 à 16h : jeux en bois, jeux d'adresse, jeux  
de société, jeux de cartes, ateliers couture et autres  
surprises en libre accès.

♦ de 16h à 17h : grand défi parents/enfants

(fermeture des stands)

♦ 17h : goûter proposé par l'association du  
restaurant scolaire puis réouverture des stands jusqu'à 18h30.

Venez nombreux, accès et animations gratuites.



---

## INAUGURATION PARCOURS D'ORIENTATION

---

Un parcours d'orientation familial a été élaboré et financé par la CCSL.

Il est situé à la Fleurancellerie et sera inauguré le vendredi 6 juin 2025 à 18h.

---

## FORUM DES ASSOCIATIONS

---



Vendredi 13 juin  
À partir de 17h30 jusqu'à 20h  
Cour du périscolaire

Cette année le forum des associations réunira dans un seul lieu la cantine, Croc'loisirs et l'ensemble des associations sportives et culturelles.

Rendez-vous à la cour de la périscolaire le vendredi 13 juin de 17h30 à 20h.  
C'est l'occasion de rencontrer les bénévoles, se renseigner et s'inscrire directement.

---

## LE SCHISTE

---

Samedi 7 juin  
de 10h à 18h  
Journée Tattoo Flash

Venez profiter de la présence des artistes tatoueurs Zest Artist et Pierrot Tattoo, au bar restaurant Le Schiste pour marquer votre peau à l'encre indélébile.

Le Schiste  
Place Saint Joseph



---

## JOURNÉE DE LA TRISOMIE 21

---

Le 21 mars, nous avons célébré la journée nationale de la trisomie 21 sur la commune de La Regrippière.

Vous avez pu observer à la mairie et à l'agence postale, des chaussettes dépareillées, symbole de cette journée marquant le « Être différent, c'est normal, non ? ».

Une démarche appréciée des visiteurs qui ont pour certains découvert cet hommage.

La population s'est prêtée au jeu et voici un aperçu des quelques photos.



---

## LE CARNAVAL DES ENFANTS

---

Le soleil peinait à se faire une place en ce jour de carnaval mais la météo s'est maintenue pour offrir aux enfants, accompagnés de leur famille, un beau défilé, haut en couleurs.

Après la marche, la cour de la cantine accueillait les carnavaliers.ères de tout âge où des animations étaient proposées par les associations de l'OGEC et l'APE (pêche aux canards, tir aux fléchettes, barbe à papa ...).



---

## CHASSE AUX ŒUFS DE DINOSAURES

---



Le lundi 21 avril, pour la neuvième édition de la chasse aux œufs, une centaine d'enfants se sont donné rendez-vous dans et autour du jardin public pour jouer les paléontologues.

Tous avaient auparavant récupéré un permis de fouille. Le plus petits devaient d'abord chercher « des œufs de dinosaures » et les plus grands reconstituer un puzzle sur le même thème avant d'aller fouiller pour retrouver un petit squelette de dinosaure.

Bien sûr tous ont été récompensés de leurs efforts et sont repartis ravis avec des œufs et une figurine en chocolat.



---

## L'ART'GRIPPIERE

---

Lors de cette 3ème édition, l'exposition d'art L'Art'Grippière a accueilli plus de 250 visiteurs durant le week-end des 29 et 30 mars.

Douze artistes ont exposé leurs œuvres réparties entre la salle polyvalente et l'espace de convivialité.

Sculptures, photographies, peintures ont tour à tour fait voyager, émerveiller, interpeller les visiteurs.



Vendredi 28 mars, les enfants des écoles ont visité l'exposition en avant-première. Les classes de GS/CP et CM1/CM2 de l'école Sacré Cœur et la classe de CM1/CM2 de l'école Clément Pellerin se sont vu remettre un support de visite. Ce carnet scolaire créé pour l'occasion leur a permis une découverte ludique de l'exposition. Ils ont pu y annoter leurs avis et y dessiner une œuvre.



Samedi 29 mars, le vernissage a débuté avec les discours de M. Le Maire et Christine Naud et accueilli une cinquantaine de personnes : artistes, officiels, habitants.



Dimanche 30 mars, l'auteure à succès Aline Duret a offert un temps d'échanges autour de ses romans et a proposé une séance de dédicaces. Une rencontre très appréciée.

Les commentaires du livre d'or témoignent de l'enthousiasme unanime des visiteurs pour ce moment culturel proposé sur La Regrippière.

# LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Le réseau des bibliothèques organise des événements dans l'ensemble des sept médiathèques de la CCSL.

Voici les dates pour ceux organisés à La Regrippière :

## Samedi 7 juin Heure du conte

Proposée par les bénévoles de La Regrippière  
Plongez dans l'univers enchanté des contes sur le thème des voyages extraordinaires.  
Sur inscription  
Enfants de 3 à 6 ans

## Mercredi 18 juin Heure du conte

Proposée par les bénévoles de La Regrippière  
Plongez dans l'univers enchanté des contes sur le thème des voyages extraordinaires.  
Sur inscription  
Enfants de 6 à 8 ans, accompagnés d'un adulte

Retrouvez tous les événements du réseau des bibliothèques de la CCSL :  
<https://bibliotheques.cc-sevreloire.fr/page/agenda>



**Etre bénévole ?**  
C'est participer à une mission de service public, mais aussi être formé pour le faire.

**Des besoins le week-end**  
Les bibliothèques ouvrent notamment le dimanche grâce aux bénévoles.

**Une participation variée**  
Le bénévolat ne se limite pas à ranger les livres, mais également à préparer les documents pour le prêt, accueillir, échanger et partager.

**Pour toutes les bibliothèques du réseau**  
Toutes les bibliothèques, même les plus petites, ont besoin de votre engagement.

**Pour être bénévole à :**

- Vallat : [imagemo330@gmail.com](mailto:imagemo330@gmail.com)
- Le Pallat : [lebretoname@orange.fr](mailto:lebretoname@orange.fr)
- Mouzillon : [inesleroux47@gmail.com](mailto:inesleroux47@gmail.com)
- La Regrippière : [gbutteau@orange.fr](mailto:gbutteau@orange.fr)
- La Chapelle-Heulin : [gele.nathalie@orange.fr](mailto:gele.nathalie@orange.fr)
- La Remaudière : [celine\\_petard@yahoo.fr](mailto:celine_petard@yahoo.fr)
- La Boissière-du-Doré : [asso.cl.moulin@gmail.com](mailto:asso.cl.moulin@gmail.com)

**ENSEMBLE PARTICIPONS À L'OUVERTURE DES BIBLIOTHÈQUES**

## Recherche de bénévoles

Vous souhaitez vous engager, partager un peu de votre temps au sein de votre communauté associative. Nous sommes prêts à vous accueillir pour rejoindre nos bénévoles de la médiathèque de La Regrippière.

Les missions consistent à assurer les permanences au public (samedi ou dimanche de 10h à 12h, tous les deux mois au minimum) et à partager votre passion de la lecture.

Nous organisons aussi des animations en partenariat avec les écoles communales pour raconter des histoires aux enfants sur des thèmes choisis (généralement le jeudi de 9h à 12h).

Renseignements auprès de la médiathèque de La Regrippière pendant les permanences du mercredi, samedi ou dimanche ou auprès des bénévoles 06 32 09 13 52 ou 06 88 67 90 41.

---

## NOUVELLES ENTREPRISES

---

### Chrystèle Sauvetre

Nouveau départ, nouvelle mission : bilan d'orientation jeune et bilan d'orientation professionnelle.

Après une riche expérience dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap et en soutien familial, je me suis lancée avec passion depuis quelques années dans de nouvelles aventures professionnelles : la médiation familiale et l'orientation professionnelle.

Et aujourd'hui j'ouvre une nouvelle page de mon aventure professionnelle en vous proposant un accompagnement dans votre orientation professionnelle, qui me correspond pleinement, en plein accord avec mes convictions et mes valeurs.



Aujourd'hui grâce à toutes ces expériences je peux vous offrir un accompagnement complet et au plus près de ce que vous êtes et de vos besoins. Que ce soit avec le bilan d'orientation jeune ou le bilan d'orientation professionnelle, je vous propose d'aller bien au-delà d'un bilan de compétences classique. Je vous propose un accompagnement sur mesure car même si vous avez des doutes ou que vous êtes perdu(e), ce chemin vous appartient.

Vous êtes acteur de votre parcours et moi j'accueille votre singularité et vous guide pour vous aider à accéder à vos compétences et à vos appétences tout en prenant en compte vos forces et vos fragilités.

Alors si vous êtes un jeune (collégien, lycéen, étudiant ou jeune actif) en questionnement sur votre orientation, un parent souhaitant aider son enfant dans cette réflexion, un professionnel en décrochage professionnel, en reconversion ou en quête de sens dans votre carrière et vous avez envie d'en savoir plus, n'hésitez pas à me contacter.

Chrystèle Sauvetre - Consultante en bilan de compétences  
contact@chrystele-sauvetre.fr - 07 69 23 12 51

### Crea'Kdo

Je suis heureuse de vous annoncer la création de mon entreprise de paniers garnis (produits français et produits locaux). Vente aux particuliers et entreprises.

A court d'idées cadeaux, pressé par le temps ou simplement envie de vous détendre ... Pas de panique les paniers garnis Crea'Kdo sont votre solution.



Vous pouvez passer commande par mail ou par message en indiquant le nom du panier choisi ou le personnaliser selon l'arrivage et votre budget.

Au plaisir de vous renseigner, si besoin.

Crea'Kdo - création de paniers garnis  
06 12 82 60 14  
creakdo44@gmail.com



## INTRAMUROS

Créée en 2022, l'application Intramuros enregistre 827 abonnés pour la commune. Cette fenêtre interactive permet de suivre les actualités et les dates des événements sur la commune. Les commerces et associations y sont présentés.



Mise à jour régulièrement, cette application offre un complément au site internet.

Elle offre la possibilité de consulter les actualités des communes voisines rattachées à Intramuros.

Pas encore installée ? L'essayer c'est l'adopter !



## CAMPAGNE ANIMALIÈRE

La campagne de stérilisation et d'identification des chats, réalisée en collaboration avec l'entreprise "Sous mon aile Capture", a pris fin début mars.

Nous vous remercions pour votre investissement.

Il reste, toutefois, sûrement des chats errants dans la commune et nous comptons sur votre aide pour les signaler auprès de la mairie – 02 40 33 63 14 – [contact@mairie-laregrippiere.fr](mailto:contact@mairie-laregrippiere.fr)

**Pour les protéger, faites-les identifier**

Plus qu'une **obligation légale** en France, l'**identification par puce électronique ou tatouage** est la **première étape** dans la vie de votre chien, de votre chat ou de votre furet.

Faire identifier votre animal de compagnie est une démarche utile qui contribue à sa **protection**.

1<sup>ère</sup> année de leur naissance à 12 mois  
2<sup>ème</sup> année de leur naissance à 6 mois  
3<sup>ème</sup> année de leur naissance à 12 mois

Parlez-en à votre vétérinaire.  
Plus d'informations sur [identifier-mono-animal.fr](http://identifier-mono-animal.fr)

**I-CAD**  
Identification des Chats et des Animaux Domestiques

Une obligation de  
la loi n° 85-1176 du 10/12/85  
relative à la protection  
et à la responsabilité  
des animaux

**La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien-être**

Faire stériliser les chats domestiques :

- évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents,
- diminue la population féline sauvage & les risques d'abandons,
- protège la petite faune sauvage.

Parlez-en à votre vétérinaire !

Couple de chats  
Gestation : 60 - 66 jours

1<sup>ère</sup> année  
12 chats

2<sup>ème</sup> année  
144 chats

3<sup>ème</sup> année  
1 728 chats

4<sup>ème</sup> année  
20 736 chats

---

## SERVICES COMMUNAUX

---

Mairie - 02 40 33 63 14  
contact@mairie-laregrippiere.fr  
www.mairie-laregrippiere.fr  
Du lundi au samedi de 9h à 12h30



Agence postale - 02 40 33 62 41  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h30  
Mercredi et samedi de 9h à 12h00

Levée du courrier :  
du lundi au vendredi - 15h  
le samedi - 12h

Police municipale - 02 40 06 49 63  
policemunicipale@mairie-laregrippiere.fr

Fermeture de vos services les dimanches et jours fériés

---

## ÉTAT CIVIL

---

**MARIAGE**            **Fabrice PETITEAU & Clémence MARY** - 12 avril  
1 bis la Basse Tirelière

**Rémi GAILLARD & Charlotte ROBIN** - 26 avril  
16 rue de l'Ouche Renard

**DECES**                **Jean GERFAULT** - 72 ans, a été domicilié 15 rue de la Chaussaire

**NAISSANCE**        **Ellie SERPAULT** née le 23 avril - 13 rue de la Petite Pièce

---

## URBANISME

---

### ◆ DÉCLARATION PRÉALABLE

**O2 TOIT**  
2 la Boisière  
Pose de panneaux photovoltaïques

**Jimmy BENDAOU**  
7 la Gandonnière  
Construction d'un abri de jardin

**Jean-François PICOT**  
2 la Grande Tranchais  
Installation de 12 modules photovoltaïques intégré en toiture

### ◆ PERMIS DE DÉMOLIR

Suite erreur dernier bulletin  
**Thierry MARTIN**  
11 la Porchetière - Démolition d'une grange

---

## COLLECTE DES DÉCHETS

---

Sur notre commune les prochaines collectes des déchets auront lieu les mercredis : 7 mai, 21 mai, 4 juin, 18 juin, 2 juillet

---

## ECOLE CLEMENT PELLERIN

---

### TPS PS MS

Dehors !

Le plein de vitamines D en activités sur la cour, pour la classe des TPS PS MS !



Notamment, écoute d'histoires, ateliers manipulation, jeux de construction et musique.

Et observation des petites bêtes de notre environnement, langage spécifique, respect du vivant au programme ...



### Inscription à l'école

L'inscription se fait en mairie sur présentation :

- du livret de famille
- du carnet de santé de votre enfant
- d'un justificatif de domicile
- d'un certificat de radiation de l'école d'origine, pour les enfants déjà scolarisés

L'admission sera effective à l'entrée à l'école.

En attendant, l'équipe pédagogique se tient à votre disposition pour vous faire visiter les locaux et répondre à toutes vos questions.

N'hésitez pas à prendre contact pour tous renseignements.

Ecole Clément Pellerin  
2 ter rue de l'école  
ce.0440781k@ac-nantes.fr  
02 40 33 61 44

Site internet : <https://ecoleprimaireclementpellerin-laregrippiere.e-primo.fr/>



### Eveil musical (PS-MS)

Depuis le mois de mars, chaque lundi après-midi, Françoise propose aux élèves un temps d'éveil musical où elle présente un instrument. On écoute quelques mélodies puis, avec l'aide de l'adulte, les élèves observent et dégagent les caractéristiques principales de l'instrument.

Chacun a le plaisir ensuite de le manipuler et quelques exercices de rythme sont aussi proposés.

Les élèves ont ainsi pu essayer le xylophone, les claves et le kalimba.



### Travail sur les légumes (PS-MS)



Découvrons, observons, touchons, sentons et goûtons les légumes...

Il en existe de toutes les formes, de toutes les tailles, aux couleurs et aux goûts variés.

Certains se mangent crus et d'autres plutôt cuits.

Nous les avons goûtés crus et nous avons également fait une soupe avec des pommes de terre, des poireaux, des carottes, des navets et des oignons.

Nous avons aussi décoré la classe avec nos rondes de légumes fabriqués en papier, petit clin d'œil à la comptine "La ronde des légumes" sur laquelle nous avons dansé et chanté.



### La classe des CE1-CE2

Cette période, les élèves de la classe ont démarré un projet musique avec Claire, professeur à l'école de musique de Vallet. Une fois par semaine, elle nous fait découvrir des chants africains et nous apprend les percussions corporelles.

Faire travailler sa voix et son corps pour produire tous ensemble est une activité motivante et pour laquelle exercer sa concentration est nécessaire. Le projet va se poursuivre jusqu'en juin.

Cette période a aussi été marquée par notre retour à la bibliothèque où des bénévoles ont pu nous partager de belles lectures. Un moment d'échange très apprécié de tous !



**Semaine 25 : du 31 mars au 4 avril 2025**

**Mardi 1<sup>er</sup> avril :** nous sommes sortis faire classe dehors. Nous avons commencé par lire une histoire au sujet de la pollution et du tri des déchets. Ensuite, nous avons fait une course en relais pour classer des mots : ils étaient écrits dans plusieurs police et plusieurs alphabets. Puis une course en relais pour classer des mots selon leur genre féminin ou masculin.

Après un temps d'exploration libre, nous avons poursuivi avec des mathématiques ! Une partie de la classe avait des boîtes à compter et devait les remplir selon le nombre demandé. Une autre partie faisait une variante de la bataille navale sur un tableau à double entrée pour se familiariser avec son utilisation. Nous avons vu des grenouilles, des fleurs et les pollinisateurs qui sont revenus permettant au printemps d'être si beau.



**Jeudi 3 avril :** nous sommes allés en car à Vallet pour voir le spectacle Boléro dans le cadre du festival Cep'party.



**Vendredi 4 avril :** nous avons participé à la fête des CP. Ils ont compté chaque jour d'école depuis le début de l'année et ils sont enfin arrivés à 100 ! Plusieurs activités ont été organisées et nous leur avons cuisiné des muffins aux pépites de chocolat et caramel ! (photos à retrouver sur Edumoov)

**Depuis le lundi 17 mars :** toute l'école bénéficie de séances de football dispensées par Thomas, Baptiste et Anaïs au stade. Il faut y aller à pied, c'est loin mais ça en vaut la peine ! La première séance nous a appris à manipuler le ballon au pied et à gagner en agilité. La deuxième séance visait à ce que nous conservions le ballon tout en progressant sur le terrain. La troisième séance nous a mis en situation d'attaque et de défense en un contre un.



---

## LA PETITE HISTOIRE DE LA REGRIPIERE

---

### Noce de conscrits

En 1863, La Regrippière dépendait encore de Vallet, et 26 naissances ont été enregistrées pour cette année-là, avec seulement 7 filles pour 19 garçons dont 3 décéderont en bas âge.

Selon le recensement de 1866, la population s'élève à 1 250 habitants, bien que la partie Chaussaire ne soit pas encore annexée.

Seulement dix personnes ont participé au conseil de révision, cinq ont été qualifiées de "Propre au Service" et cinq ont été dispensées pour diverses raisons ; frère dans l'armée active, aîné d'une veuve, ou réservé aux services auxiliaires ; pieds plats et défaut de taille (1,52m). Comme il était de coutume, les jeunes gens de vingt ans se devaient de fêter cela avant l'incorporation en faisant la "Noce de Conscrits".

Malheureusement, d'après les archives de presse, la fête aurait pu se terminer de manière dramatique.

Le progrès de Nantes et de la Loire Inférieure – 02/03/1884

On lit dans le Populaire : notre correspondant particulier nous écrit à la date du 29 janvier 1884 :

**« Un bien triste accident vient de se produire dans notre commune.**

De temps immémorial, il est d'usage dans le pays que les jeunes filles âgées de vingt ans, donnent une poule aux jeunes gens qui tirent au sort.

Vendredi dernier, plusieurs des conscrits de l'année se présentaient au domicile de Melle Hallereau, au village de la Fleurancellerie, et celle-ci leur remettait aussitôt une poule vivante.

Les jeunes gens, armés de fusils, passèrent dans le jardin et lâchèrent le volatile auquel ils se mirent en devoir de faire la chasse.

L'un deux, le sieur Picot (Joseph), qui était resté derrière pour charger son arme tournait le coin de la maison, quand, tout à coup, il reçut dans les jambes un coup de fusil tiré sur la poule par un de ses camarades, nommé Leblanc. Un immense cri de douleur retentit ; les conscrits jetèrent leur arme et se précipitèrent au secours de leur malheureux camarade, qu'ils transportèrent au domicile de ses parents.

M. le Docteur Ledieu, médecin à Vallet, mandé en toute hâte, arriva quelques heures plus tard et administra des soins au blessé.

On présume qu'une quarantaine de grains de plomb n°4, ont pénétré dans le genou droit et vingt cinq dans le genou gauche, mais on espère qu'il n'en sera rentré aucun dans la rotule et que les blessures guériront rapidement. »

Après cet accident, le sieur Picot n'a pas eu à faire de service militaire, mais il a réussi à reprendre son métier et à fonder une famille.

85 ans plus tard, une autre époque, mais la même coutume persiste. Ils conservent en mémoire ces souvenirs et les évoquent encore aujourd'hui. "Ah les conscrits ! Que de bons moments partagés ensemble."



« Classe 69 » - La Regrippière

Aujourd'hui en 2025, les jeunes gens n'ont plus les mêmes distractions, mais dans certaines localités comme La Regrippière, il y a encore des classes pour faire la noce sur quelques jours entre Noël et le Nouvel an. Comme quoi ils savent garder certaines traditions...

*Rédaction : Hélène PINEAU*

MAI 2025

## sèvre & loire news

la lettre d'infos mensuelle de la Communauté de communes Sèvre & Loire



### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

## Exprimez votre avis dans l'enquête publique SCoT sur l'avenir du territoire du vignoble nantais

**Du 28 avril au 2 juin, les habitants du Vignoble Nantais sont invités à donner leur avis sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ce document de planification donne les grandes orientations et les objectifs du territoire pour 20 ans sur la période 2024-2044.**

Ce document d'urbanisme, complémentaire dans ses objectifs (lire ci-dessous) avec le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), concerne les 27 communes des 2 intercommunalités que sont la Communauté de communes Sèvre & Loire et la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo.

Un dossier d'enquête publique est mis à la disposition de tous. Il comprend le projet du SCoT arrêté ainsi que les avis des personnes publiques associées et le bilan de la concertation citoyenne.

Les habitants du vignoble nantais peuvent partager leurs observations et leurs propositions pendant toute la durée de l'enquête en complétant le registre mis à disposition :

- au siège du Syndicat Mixte du Vignoble Nantais, 5 Allée du Chantre à Clisson
- au siège de la Communauté de communes Sèvre & Loire, 1 place Charles de Gaulle à Vallet
- au siège de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo, 13 rue des Ajoncs à Clisson

### À quoi sert un SCoT ?

La révision du SCoT doit permettre d'actualiser la réponse aux grands défis : enjeux climatiques, évolutions des modèles économiques, manières de penser et d'agir pour l'habitat, les déplacements, la consommation. En tant que document planificateur stratégique, il répond notamment à trois grands objectifs nationaux :

- Lutter contre le changement climatique ;
- Enrayer la perte de biodiversité ;
- Limiter la consommation d'espace.

**À l'échelle intercommunale, le PLUi, lui, détermine les possibilités de construction et d'usage des sols sur l'ensemble des communes avec comme objectifs :**

- Un développement économique adapté aux besoins et respectueux de l'environnement ;
- Un développement urbain permettant un parcours résidentiel pour chaque habitant ;
- La transition écologique et énergétique ;
- L'attractivité touristique.

### Des permanences en mai pour recueillir vos observations

Le Commissaire Enquêteur sera présent pour recueillir vos observations mais également vous apportez des explications sur le dossier de l'Enquête Publique aux lieux et jours suivants :

- Mairie de La Haye-Fouassière : mardi 6 mai de 9h à 12h30
- Siège de la Communauté de communes Sèvre et Loire (Espace Loire ; 84 ZAC de la Sensive à Divatte-sur-Loire) : mercredi 14 mai de 9h à 12h
- Mairie Le Loroux-Bottereau : mercredi 14 mai de 14h à 17h
- Siège de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo : jeudi 22 mai de 9h à 12h
- Mairie de Maisdon-sur-Sèvre : jeudi 22 mai de 14h à 17h
- Syndicat Mixte du SCoT du Pays du Vignoble Nantais : lundi 2 juin de 15h à 18h

**PAYS DU Vignoble nantais**

## ENQUÊTE PUBLIQUE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

**Du 28 avril au 2 juin 2025**

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document qui définit les grandes orientations d'aménagement et de développement du vignoble nantais pour les 20 prochaines années. Venez donner votre avis !

**Dates et lieux des permanences sur le site :  
[www.vignoble-nantais.eu](http://www.vignoble-nantais.eu)**

SYNDICAT MIXTE DU SCOT ET DU PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS  
5 allée du Chantre 44190 Clisson / 02 40 36 09 10  
[www.vignoble-nantais.eu](http://www.vignoble-nantais.eu)

Scannez-moi pour en savoir plus



ECOLE DE MUSIQUE

## Les pré-inscriptions pour la saison 2025/2026

### À noter dans vos agendas, la prochaine période d'inscription démarre en juin prochain

Vous êtes passionné de musique et souhaitez intégrer une école dynamique et enrichissante ?

Ne manquez pas l'opportunité de vous inscrire à l'École de Musique Sèvre & Loire pour la saison 2025/2026 !

### Les dates à retenir

#### Portes Ouvertes Pôle Sèvre

Mercredi 11 juin 2025, de 14h à 18h

#### Portes Ouvertes Pôle Loire

Samedi 14 juin 2025, de 9h à 13h

#### Réinscriptions Anciens Élèves

Du jeudi 5 juin, 10h au jeudi 12 juin 2025, 20h

#### Inscriptions Nouveaux Élèves

Du mardi 17 juin 2025, 10h au mardi 24 juin 2025, 20h



### Comment s'inscrire ?

Préinscrivez-vous en ligne à partir du mardi 17 juin 2025, à 10h sur notre Portail IMuse : [imuse-ccsevreetloire.fr](http://imuse-ccsevreetloire.fr)

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter :

02 51 71 52 28  
[ecoledemusique@cc-sevreloire.fr](mailto:ecoledemusique@cc-sevreloire.fr)

MOBILITE

## Donnez (aussi) votre avis sur la place du vélo !

La Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) réalise une grande enquête citoyenne sur le vélo au quotidien en France.

Cyclistes et non cyclistes sont invités à s'exprimer sur leur ressenti afin d'améliorer les conditions de déplacement à vélo.

Les résultats du Baromètre des villes cyclables fournissent aux services techniques des collectivités et aux responsables politiques un retour d'information concret sur l'accueil de leur politique vélo par les usagers.

Cette enquête permet d'aider les décideurs à prendre les meilleures décisions en matière de politique cyclable.

**La 4e édition du Baromètre des villes cyclables poursuit plusieurs objectifs majeurs :**

- Évaluer les progrès réalisés depuis la dernière édition et identifier les zones d'amélioration nécessaires.
- Sensibiliser les acteurs politiques, les urbanistes et les citoyens à l'importance de développer des politiques cyclables efficaces et inclusives.
- Encourager le dialogue entre les différents acteurs pour faire émerger des solutions innovantes et durables concernant la place du vélo.



**Avec votre avis, votre commune change de niveau !**



Scannez-moi pour donner votre avis



## A DÉCOUVRIR A MOINS DE 30 KMS DE CHEZ SOI

### Micro-folie de Vallet

Qu'est-ce qu'une Micro-Folie ?

Une Micro-Folie est un espace modulable offrant un accès ludique aux œuvres des plus grands musées nationaux grâce au Musée numérique, cœur du dispositif, qui présente plus de 3 200 œuvres numérisées, issues du réseau de 205 établissements culturels partenaires qu'ils soient nationaux, régionaux et internationaux.



La Micro-folie de Vallet se compose :

- D'un musée numérique, avec un écran, des tablettes, des casques audios. Le musée numérique permet d'accéder à des milliers d'œuvres, à des collections régionales, nationales et européennes, et à des contenus pédagogiques et ludiques. Cette galerie d'art virtuelle mêle différentes disciplines : arts plastiques, spectacle vivant, design, architecture, etc.
- De casques de réalité virtuelle, accessibles à partir de 12 ans, permettant des immersions dans des vidéos à 360°

L'accès à la Micro-folie est gratuit et accessible à tous dès 3 ans.

La Micro-folie se situe au centre culturel Le Champilambart et est ouvert :

- ⇒ le mercredi après-midi, de 14h à 18h,
- ⇒ un samedi matin par mois, de 10h à 12h
- ⇒ pendant les vacances scolaires sur des jours et horaires aménagés.

En amont, consultez le programme mensuel pour vérifier les jours et horaires d'ouverture et découvrir la programmation ! La salle Rabelais dans laquelle est implantée la Micro-Folie peut être exceptionnellement indisponible en raison de locations privées.)



Plus d'informations et programmes mensuels :

<https://www.champilambart.fr/micro-folie-vallet/le-programme/>

Espace Culturel Le Champilambart

13 route des Dorices - Vallet

02 40 36 42 81

microfolie@vallet.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/microfolievallet>

## Micro-folie - programme mai

### Mercredi 7 mai - de 14h à 18h

- de 14h à 18h : Visite libre - L'art des jardins
- de 15h à 15h30 : Micro-conférence - Du jardin médicinal au jardin d'agrément, l'évolution des jardins du XVIème siècle au XIXème siècle



Jardin baroque derrière le palais  
Mariusz Rogiek, Académie de Varsovie

---

### Mercredi 14 mai - de 14h à 18h

- de 14h à 18h : Visite libre - Sous les branches des arbres (arbres et forêts)
- de 15h à 16h : Projection d'un documentaire (conseillé à partir de 10 ans) Gardiens de la forêt : Gabon, la forêt qui soigne, de Jérôme Bouvier



### Samedi 17 mai - de 10h à 12h



- de 10h à 11h : Visite libre - Sous les branches des arbres (arbres et forêts)
- de 11h à 12h : Projection d'un documentaire (conseillé à partir de 10 ans). Gardiens de la forêt : Mongolie, le sanctuaire de la taïga, d'Hamid Sardar

---

### Mercredi 21 mai - de 14h à 18h

- De 14h à 18h : Visite libre - Les artistes et la nature : des paysages en éveil
- De 15h à 15h30 : Micro-conférence - La lumière au cœur des paysages



Paysage avec une scène de vendeurs près de Tivoli (1846), Károly Mártony père,  
Museum of Fine Arts—Hungarian National Gallery, Budapest

---

### Mercredi 28 mai - de 14h à 18h



Sans titre, Hommes en l'air, en couleurs, Tommaso, Norval Morissseau,  
MBA, don de Roy-Lvitt, Photo MBAM, Christine Guesit

- De 14h à 18h : Visite libre - A la découverte des oiseaux
- De 15h à 16h : Projection d'un documentaire (conseillé à partir de 10 ans). Gardien de la forêt : Papouasie-Nouvelle-Guinée, le temps des solutions, de Marc Dozier



*Programmation en cours pour le mois de juin.*

*A noter les ouvertures le samedi 7 juin en matinée, et le mercredi 18 juin en soirée.*



L'intervalle est ouvert pendant vos visites du mercredi.  
Plus d'informations : <https://www.champilambart.fr/l-intervalle/>

---

## VALLET MÉMOIRES

---

Exposition du 29 avril au 11 mai

« Vallet et ses prisonniers pendant la guerre 1939-1945 »

Dans le cadre du 8 mai, l'association Vallet Mémoires vous propose une exposition ouverte sur les horaires d'ouverture de la mairie :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30
- Le samedi de 9h à 11h30
- Le dimanche de 10h30 à 12h30.

Atrium de l'Hôtel de Ville  
9 rue François Luneau  
44330 Vallet



---

## LA MAISON BLEUE

---



### • Animation nature et expos à la Maison bleue, marais de Goulaine

La salle des expositions de la Maison bleue, accueille à compter du dimanche 18 mai une série de photographies animalières d'André Charteau. Intitulée « La Nature nous émerveille ».

Le photographe y présentera ses clichés sur les oiseaux, prises dans les marais de Loire-Atlantique, notamment dans le marais Breton Vendéen, mais aussi sur le lac de Grand-Lieu où il réside.

Les clichés sont visibles à la Maison bleue, pont de l'Ouen à Haute-Goulaine jusqu'au 22 juin.

Entrée libre, du lundi au vendredi de 14h à 17h et le dimanche de 15h30 à 18h30.

• L'exposition de Michel Besné sur les oiseaux du marais de Goulaine est encore visible jusqu'au 11 mai

• Dimanche 11 mai et 22 juin, de 16h à 18h : Installés confortablement dans vos transats, découvrez les productions sonores de Silence Podcast sur les grands espaces naturels et venez également discuter avec les réalisateurs (gratuit en continu, sans inscription)

• Dimanche 25 mai de 14h à 15h30, participez à l'évènement national « la Fête de la Nature » : Sortie butte de la Roche, lecture de paysage sur le marais de Goulaine. RDV la Maison bleue (gratuit, sans inscription).

Plus d'informations :

Mairie de Haute-Goulaine

06.43.87.28.19 ou [animation.lmb@hautegoulaine.fr](mailto:animation.lmb@hautegoulaine.fr),

[www.hautegoulaine.fr/la-maison-bleue/](http://www.hautegoulaine.fr/la-maison-bleue/)

[facebook.com/maisonbleue.maraisdegoulaine/](https://facebook.com/maisonbleue.maraisdegoulaine/)

La Maison bleue

136 routes du pont de l'Ouen

44115 Haute-Goulaine



---

## S.O.S. ESSAIM

---



Aujourd'hui, le site [www.sos-essaim.com](http://www.sos-essaim.com) est devenu incontournable pour la récupération des essaims en France.

Déjà plus de 500 apiculteurs inscrits sur le site en Pays de Loire et 4500 en France.

Grace à la géolocalisation, les particuliers peuvent trouver les apiculteurs inscrits dans un rayon de 30 kms près de chez eux pour récupérer gratuitement et sauver cet essaim.

---

## SOIRÉE MAL ÊTRE DES ADOLESCENTS

---

La CPTS Sud Loire Vignoble et le Groupe Prévention Suicide vous convient à une

**SOIRÉE MAL-ÊTRE DES ADOLESCENTS**

**Jeudi 15 mai**  
**20h- 22h**

**Collège Pierre Abelard à Vallet**

**COMMENT MIEUX COMPRENDRE MON ADO ?**  
**COMMENT MON ADO PEUT-IL MIEUX ME COMPRENDRE ?**

Intervention de  
Virginie BEZAR-LARRIEU et Tiphonie HELIARD  
psychologues spécialisées sur ce sujet

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**

Inscription pour les professionnels adhérents sur Plexus  
Formulaire d'inscriptions pour les habitants et non-adhérents, en cliquant ICI ou via le QR-code ci-contre

**Jeudi 15 mai**  
**De 20h à 22h**  
**Collège Pierre Abélard de Vallet**

La CPTS Sud Loire Vignoble et le Groupe Prévention Suicide organise une soirée sur le mal-être des adolescents.

Intervention de psychologues spécialisées sur ce sujet.

Inscription obligatoire



---

## DON DE PLASMA

---

Pourtant moins connu que le don de sang, le don de plasma est tout aussi important. Le plasma est la partie liquide dans laquelle les cellules sanguines (globules rouges, globules blancs et plaquettes) sont en suspension, il contient des protéines indispensables à la survie de beaucoup de malades.

8 500 dons de plasma sont attendus en Loire-Atlantique en 2025.

Chaque année, les dons de plasma permettent à plus de 500 000 patients d'être soignés à l'aide de transfusions ou de médicaments fabriqués à partir du plasma sanguin. Par exemple, les personnes atteintes de déficits immunitaires, de maladies auto-immunes ou encore de cancers sont soignées grâce au plasma.

La France, encore trop dépendante du plasma collecté dans d'autres pays

Les patients qui suivent un traitement produit à partir du plasma sont chaque année plus nombreux. Plusieurs facteurs expliquent l'explosion de la demande en plasma : le vieillissement de la population, l'augmentation des maladies chroniques, l'évolution des pratiques médicales et le fait que certaines maladies auto-immunes soient de mieux en mieux diagnostiquées.

En France pourtant, les dons de plasma ne permettent pas encore de répondre aux besoins d'une majorité de patients. Le niveau actuel de plasma collecté par l'EFS ne couvre en effet que le tiers des besoins des patients soignés dans les hôpitaux français : le reste est importé, majoritairement des États-Unis, où le don est rémunéré. Pour réduire cette dépendance et mieux répondre aux besoins, l'EFS appelle régulièrement à la mobilisation de tous.

Suivant les disponibilités de chacun, il faut compter 45 minutes en moyenne pour un don de plasma et il est possible de réaliser un don toutes les 2 semaines en Maison du don.

Pour tenter l'expérience du don de plasma :

- Être âgé de 18 à 65 ans
- Peser au moins 55kg
- Prendre rendez-vous sur le site [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr) ou sur l'appli Don de sang
- Présenter une pièce d'identité avec photo
- Bien s'hydrater et ne pas être à jeun avant le don

Pas sûr de pouvoir donner ? Faites le test en ligne



## LES CONSEILS DE MAXIME MACÉ JARDINIER

Enfin, le beau temps est là !

Le mois de mai est idéal pour piquer de nombreuses espèces : poireaux, aubergines, melons, choux, tomates et poivrons... et pour terminer de planter les jeunes plants potagers et de fraisiers.

Pensez déjà à semer vos endives « zoom », carottes nantaise, etc

Au mois de mai, surveillez de plus près l'arrivée de parasites des cultures (mouche du fruit, ver du poireaux etc.). Cela vous permettra de pouvoir agir vite avec des produits naturels. Toute une nouvelle gamme vous attend au magasin. Installation de pièges à mouches dans les cerisiers, lutte contre le carpocapse de la pomme .

La chaleur arrive et avec elle les mouches dans les maisons !

N'hésitez pas à mettre vos pièges à mouches très tôt dans la saison.

La nouvelle gamme « Protecta » est en vente à la jardinerie.

Ce piège Protecta à appât capture massivement les mouches domestiques à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments,

Le sac à mouche peut capturer jusqu'à 40.000 mouches.

Piège efficace sans insecticide.

Une bonne méthode écologique qui a fait ses preuves.



Dicton du mois, « *S'il pleut à la petite Saint Jean, toute l'année s'en ressent.* »



---

## PETITE COCOTTE DE LA MER

---

Ingrédients pour 6 personnes  
( Préparation : 30 minutes - Cuisson : 30 minutes)

- 2 rouleaux de pâte feuilletée
- 1kg de crevettes décortiquées
- 3 pavés de saumon
- 1 bouquet de brocolis
- 1 oignon
- 2 gousses d'ail
- 10 cl de muscadet
- 1 trait de cognac
- 1 œuf
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
- Sel, poivre, basilic



Faites cuire le brocolis dans une casserole d'eau bouillante salée pendant 5 minutes. Sortez-le et plongez-le immédiatement dans un saladier d'eau froide.

Pelez et émincez l'oignon et l'ail et faites-les revenir dans l'huile pendant 5 minutes.

Ajoutez les crevettes, salez, poivrez et flambez-les au cognac.

Réservez et remplacez-les par le brocoli.

Assaisonnez.

Versez-le vin blanc. Mélangez. Laissez cuire 10 minutes.

Préchauffez le four à 180 degrés.

Répartissez dans de jolies cocottes, les crevettes flambées, des petits cubes de saumon et de brocoli, parsemez de basilic.

Recouvrez chaque cocotte d'un disque de pâte feuilletée.

Faites une petite cheminée pour laisser échapper la vapeur.

Badigeonnez d'œuf battu.

Enfournez 15 minutes et servez aussitôt.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

### APPEL AUX RECETTES

Vous êtes le roi, la reine en cuisine.

Vous réalisez une recette qui régale les papilles.

Vous souhaitez faire connaître vos talents culinaires.

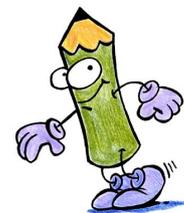


Faites part de votre plat préféré (avec une jolie photo c'est encore mieux) et nous le partagerons sur un prochain bulletin.

Service communication : 02 40 33 63 14 - communication@mairie-laregrippiere.fr

# JEUX

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C		■					■			
D					■					
E			■		■					
F				■				■		
G			■							
H					■				■	
I			■							
J										



## VERTICAL

- Grade de divers officiers
- C'est tout le monde - Arbuste odorant du printemps
- Aussi de l'ancien français
- Tant attendue par les écoliers - Epice indienne
- Traîne sans but - Pronom possessif - Le meilleur
- La cravate en anglais - Amenons avec force
- Démonstratif - Qui vraiment met dans l'embarras
- Têtes de cochons (sauvages) - Changer de carapace
- Rotée - Petit paresseux
- Reçue chaleureusement

## HORIZONTAL

- Sa préfecture est Blois
- Dedans au féminin
- La couleur de l'argile - Cru en désordre
- Erosion totale - Vraiment dépité
- Outil de dessinateur - Prend à l'essai
- Plante herbacée ou lentille - Il peut être à l'arc ou à la carabine - Voyelles de rein
- Négation - On l'obtient avec du sucre et de l'eau
- Prénom féminin - Il veut la paix
- Deux consonnes pour la nage - Mettrai de l'ordre
- Aubusson en est la capitale



Jeu proposé par une habitante de La Regrippière.

## RÉPONSES AU JEU DU MOIS PRÉCÉDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	P	E	R	I	P	E	T	I	E	S
B	E	R	E	I	N	T	A	N	T	E
C	R	E	N	V	E	R	S	E	E	S
D	M	S	T	■	U	E	■	R	T	T
E	A	■	R	A	M	E	U	T	E	R
F	N	I	E	■	O	■	P	E	R	I
G	E	S	S	O	N	N	E	■	A	E
H	N	A	■	C	I	I	■	N	■	R
I	C	A	C	H	E	C	A	C	H	E
J	E	C	U	S	S	O	N	N	A	S

## LES P'TITS CŒURS DE FLEURS

Matériel :

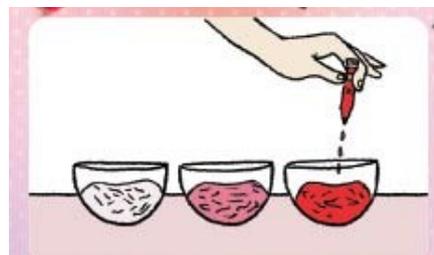
- Feuilles de papier à dessin blanches
- Colorant alimentaire rouge
- Sachet de graines de fleurs
- Rouleau à pâtisserie
- Ciseaux
- Petites fleurs séchées
- Papier cuisson
- Colle
- Terre
- Eau



Déchiquetez les feuilles en petits morceaux.  
Mettez-les dans un saladier rempli d'eau chaude.  
Laissez tremper 1 heure.  
Mixez au robot .



Séparez la pâte en trois bols.  
Versez 3 gouttes de colorant dans le 2ème bol  
Versez 6 gouttes dans le 3ème bol  
Ajoutez les graines.  
Essorez bien chaque pâte avec les mains.



Étalez les pâtes au rouleau entre deux feuilles de cuisson.  
Laissez sécher 24 heures.  
Découpez des cœurs avec les ciseaux.  
Collez des fleurs séchées dessus.

Plantés à plat sous la terre, ces cœurs donneront de jolies fleurs.

Source : Les belles histoires n°581

**Hélène PINEAU, 75 ans**  
**Rédactrice d'articles pour le bulletin**  
**Médaillée de la commune en 2023**

Hélène Martin , épouse Pineau est née en 1949 à la Masure, dernière d'une famille de quatre enfants et de parents agriculteurs.

Après avoir quitté l'école de La Regrippière à 14 ans, elle part travailler à l'usine Bourget à La Chaussaire, spécialisée dans la fabrication de vêtements pour enfants.

Progressivement elle évolue dans l'entreprise : passage à l'atelier de prototypes puis au bureau de méthodes, chargé d'organiser la production sur les différentes chaînes.

Suite à un regroupement avec IKKS, la production est délocalisée vers les pays étrangers et elle chute alors fortement à La Chaussaire. En 1997, Hélène Pineau est mutée à La Séguinière comme responsable technique des marques ONE STEP et IKKS WOMEN. Pendant ses huit dernières années de travail, elle est chargée des coûts de fabrication, du suivi de la qualité et est en lien avec les pays étrangers pour la réalisation de la production. Les collections sont réalisées par des sous-traitants français de la région.



Mariée en 1974 et mère de deux enfants, elle a fait le choix de travailler et de conserver son emploi, ce qui n'était pas si courant à l'époque. Après 42 ans de travail, fin 2005, elle décide de s'arrêter pour prendre une retraite bien méritée.

Difficile de rester inactive : comme elle s'intéresse beaucoup à la généalogie., elle propose ses services au C.G.O (Centre Généalogique de l'ouest) devenu C.G.L.A. (Centre Généalogique de Loire-Atlantique) .

Tout travail bénévole est accepté. Ce sont les relevés de mariage de 1803 à 1906, qu'elle fera à la mairie de Vallet, soit plus de 4 000 actes, puis plus de 12 000 décès. La Regrippière suivra avec mariages, naissances et décès. L'intérêt de ce travail est de faciliter les recherches généalogiques pour tous les adhérents.

Elle fera son arbre généalogique et retrouvera l'histoire de sa famille et celle de son mari en remontant le temps jusqu'en 1668 pour l'un et 1694 pour l'autre.

Entre-temps, le curé de Vallet la charge d'archiver les registres de catholicité des cinq clochers de la paroisse de St Vincent de Vignes et de faire le classement des archives paroissiales. C'est ce qui lui a permis de connaître l'histoire de notre commune et l'a amené à faire des recherches pour retrouver la « Relique de la Vraie Croix ».

D'autres passions : la chorale de l'école de musique de Vallet pendant une quinzaine d'années, l'art floral japonais Ikebana depuis 2010. Ce qui lui apporte un plus pour le fleurissement de l'église de Vallet dont elle s'occupe avec d'autres personnes.

Après une formation, elle s'engage depuis 2012 en tant que bénévole dans le service d'accompagnement des familles en deuil pour la paroisse.

Nous retrouvons sa plume dans chaque « Inter-Actions ». Elle a complété l'article sur la noce des conscrits (page 30-31) par une photo de sa propre « classe » : les 69. Classe très unie et très dynamique qui se retrouve tous les ans le 11 novembre pour une assemblée générale, suivie d'une journée festive et tous les cinq ans pour un voyage à l'étranger : Maroc, Crète, Tyrol, Monténégro !

Nous remercions beaucoup Madame Pineau pour cet entretien passionnant.